

BÂTIMENT

BP CHARPENTE

“ Je suis habile et j’ai une bonne représentation géométrique...”

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Etre titulaire du CAP Charpente.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Etre titulaire du CAP Charpente.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de charpente équipé
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'exams
Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

Les stagiaires de la formation continue doivent se procurer leurs propres EPI.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 4, en fin de 2^e année RNCP 37237.

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 13/01/2023

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation selon les matières en CFA et contrôle ponctuel.

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

OBJECTIFS OPERATIONNELS

S'informer analyser :

- Décoder et analyser les documents techniques
- Analyser les contraintes de réalisation
- Observer et analyser une situation de chantier

Traiter décider préparer :

- Choisir, adapter et justifier une solution technique
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir le diagnostic d'une situation existante
- Établir et optimiser les quantitatifs
- Établir le processus de réalisation

Fabriquer :

- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Préparer les matériaux, produits et composants
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Installer les postes de travail, les outillages
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage

Mettre en œuvre sur chantier :

- Organiser son intervention sur chantier
- Sécuriser l'intervention sur chantier
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Intervenir en restauration sur un ouvrage existant
- Lever et stabiliser les structures bois

Maintenir remettre en état :

- Assurer la maintenance des matériels
- Effectuer l'entretien et la maintenance des ouvrages
- Animer communiquer ...

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Dessin lecture de plan
- Informatique appliquée
- Résistance des matériaux
- Habilitation en électricité
- Certificat de travail en hauteur
- Prévention, santé et environnement

Enseignement général :

- Expression et connaissance du monde
- Bureautique
- Mathématiques et sciences physiques
- Gestion
- Anglais

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude : **BAC +2 Responsable technique du bâtiment et travaux publics**

Le titulaire du brevet professionnel charpente peut exercer dans des entreprises artisanales, PME et PMI du secteur

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,

- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,

- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

- Un accès Wifi gratuit.

- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.

- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,

- 1 cafétéria,

- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis

contact.sca@grenoble.cci.fr

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.